



FERS & MÉTAUX
DE LA MEUSE
NÉGOCE & RECYCLAGE



MARINOV
GESTION ET SOLUTIONS POUR L'ENVIRONNEMENT PORTUAIRE

Avis de Course



« Régate des Vendanges »

Le dimanche 27 septembre 2020

LAC DE MADINE

ORGANISATEUR :

- La SOCIÉTÉ NAUTIQUE de MADINE
Contact : Huguette KREUZER - Tél. 06.60.35.33.83 – email : huguette.kreuzer@orange.fr

REGLES APPLICABLES :

- Les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile 2017-2020, (RCV)
- Les prescriptions de la Fédération Française de Voile
- Le règlement OSIRIS Habitables pour Voiliers Habitables et les règles des classes concernées, pour les régates en équipage ou en solitaire.
- Le présent Avis de Course
- Les instructions de Course et les annexes

CLASSES ADMISES :

« La Régate des Vendanges » est ouverte :

- aux classes "Micros" (croiseurs - régates et protos) "Voiliers Habitables", classes A-B-C-D-R et L du HN / OSIRIS Habitables, avec skipper navigant en équipage ou en solitaire.
- à tous les bateaux des classes ou groupes de classement suivants : 470, Laser Radial, Laser Standard, Optimist, Intersérie Dériveur (IND), Intersérie Quillard de Sport (INQ), Multicoques.
- à tous les compétiteurs sans restrictions d'âges et de nationalité.

Supports non concernés par la régata : les planches à voile, les kitesurfs et les voiliers radio commandés.

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions seront enregistrées au Club House (à côté de la Capitainerie du Port de Nonsard) le **dimanche 27 septembre 2020 de 09 h 30 à 10 h 30**.

Les instructions de course et leurs annexes seront disponibles au moment l'inscription.

Tous les concurrents, y compris les membres des équipages, devront être en possession de :

- de leur licence Club FFVoile 2020 mention « compétition » attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition, ou mention « adhésion » ou « pratique », accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.
- d'une autorisation parentale pour les mineurs.

et devront pouvoir justifier d'un certificat de jauge (*de conformité*) à jour pour le bateau inscrit.

Dans le cas contraire les concurrents concernés, devront formuler une demande de licence annuelle (*ou journalière*) au plus tard le samedi 26 septembre 2020, par mail à Huguette KREUZER avant 20 h et le paiement devra être régularisé au plus tard sur place à l'inscription.

Attention : nous ne serons peut-être pas en mesure d'établir des licences le jour de la régata !

PROGRAMME

Dimanche 27 septembre 2020 :

- 10 h 45 : Briefing avant départ.
- 11 h 30 : Signal d'avertissement de la 1^{ère} course
- 4 courses maximum
- 17 h 00 : Proclamation des résultats au Club House de Nonsard

CLASSEMENT :

- Classement en temps compensé, formule Osiris Habitable 2020 pour les bateaux concernés
- Classement pour les voiles légères : Un minimum de 5 équipages inscrits sera nécessaire pour établir un classement dans chaque classe concernée. Si ce nombre n'est pas atteint, le classement sera établi en INVL.
- Nombre de courses maximum : 4 – Aucune course retirée
- Nombre de courses pour que la compétition soit validée : 1

NIVEAU DE LA COMPETITION : Locale **GRADE :** 5C

TYPE DE PARCOURS :

Les parcours seront choisis par le Président du Comité de Course

COMMUNICATION RADIO :

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

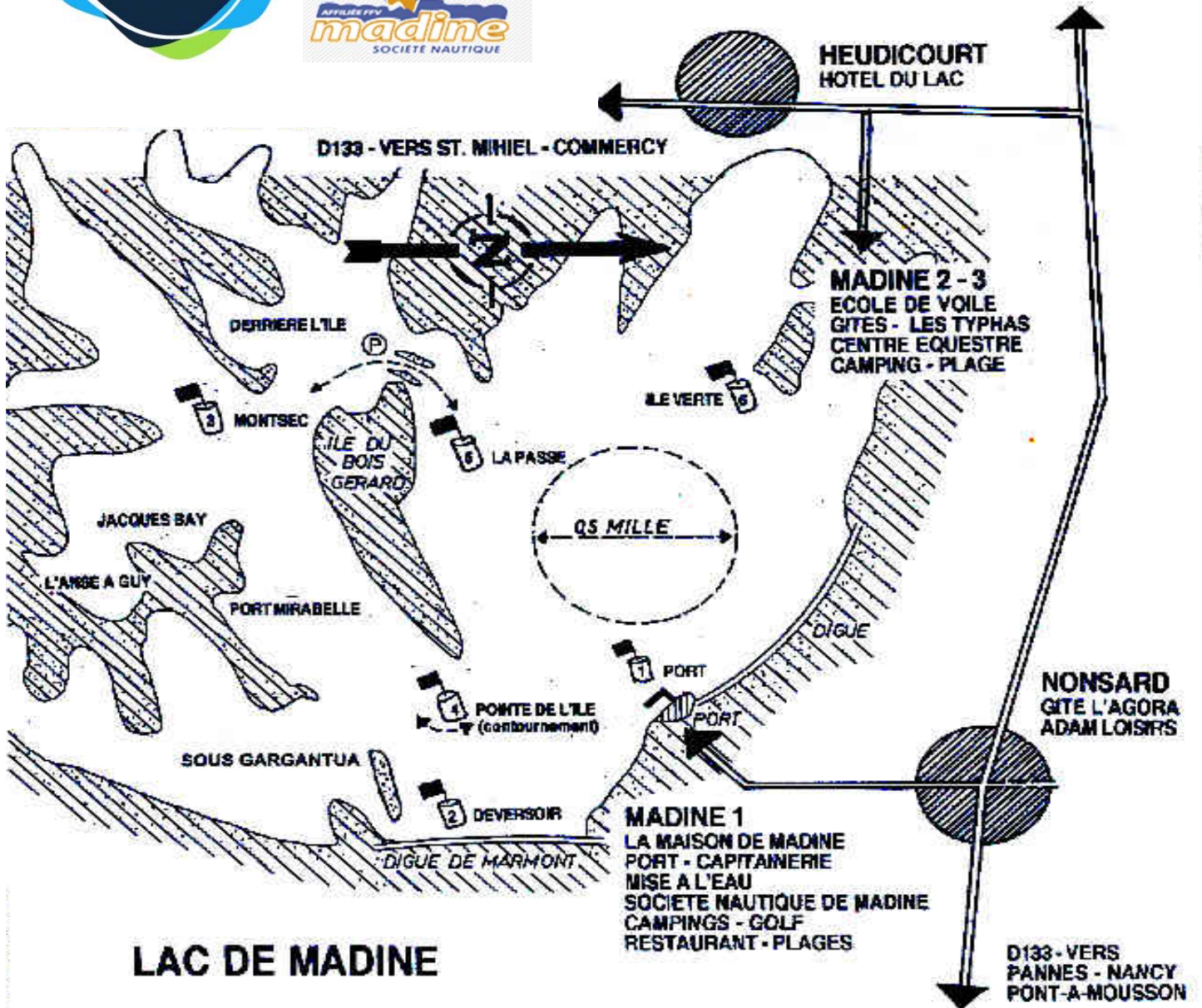
DECISION de COURIR :

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage matériel et/ou corporel.

PLAN D'EAU



D179 - VERS VIGNEULLES les HATTONCHATEL - VERDUN
A4 PARIS - METZ - LUXEMBOURG - ALLEMAGNE



HEBERGEMENT :

- Centre d'Hébergement LES TYPHAS Madine Accueil - Tél. 03.29.89.32.50 (16 gîtes à côté du plan d'eau)
- GITE AGORA 2 - 55210 à NONSARD - Tél. 03.29.90.05.05 (proximité immédiate du plan d'eau)
- GITE du HOLIT 14 rue de Champagne 54470 PANNES - Tél. 03.83.81.99.71 - Mail : heymelot@hotmail.com
- La MAISON de VALBOIS - Chambres et table d'hôtes à VARVINAY 55300 VALBOIS - Tél. 07.83.97.61.41 ou 06.68.52.09.06 - Mail : lamaisondevalbois@gmail.com
- HOTEL DE MADINE - 55 - HEUDICOURT - Tél. 03.29.89.34.80 - hotel.lac.madine@wanadoo.fr
- CAMPING et EMPLACEMENTS CAMPING-CAR - Madine Accueil - Tél. 03.29.89.32.50
- Les Chambres de la Fontaine 55300 BUXIERES sous les Côtes (à 5 mn du Lac de Madine) - Tél. 03.29.90.64.16 - P. 06.45.08.58.27 - Mail : denis@chambres-madinemeuse.fr